

Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande

Traduction de la notice d'origine

**Partie B : Conformité et fréquences
(863-870MHz et 915-928MHz)**

SÉRIE DYNAMIC+P



CETTE PARTIE DU MANUEL EST COMPOSÉE DE : Partie B - Informations, instructions et avertissements en matière de conformité et de fréquences(863-870MHz et 915-928MHz). Le Manuel est composé de la Partie A - Généralités, Partie B - Conformité et fréquences, Partie C - Unité de Transmission, Partie D - Unité de Réception, Partie E - Batterie et Chargeur de batterie, et de la Fiche Technique.

CE MANUEL, Y COMPRISES TOUTES LES PARTIES QUI LE COMPOSENT, ET TOUTES LES INSTRUCTIONS Y CONTENUES DOIVENT ÊTRE LUS ATTENTIVEMENT ET COMPRISES AVANT TOUTE OPÉRATION D'INSTALLATION, UTILISATION, ENTRETIEN OU RÉPARATION DE LA RADIOCOMMANDE AUTC.

LA NON-LECTURE ET LE NON-RESPECT DE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DE TOUTES LES INSTRUCTIONS APPLICABLES, OU DE TOUTE LIMITATION FOURNIE DANS CE MANUEL PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

LA RADIOCOMMANDE AUTC N'EST PAS UN PRODUIT INDÉPENDANT ET ELLE EST CONSIDÉRÉE EXCLUSIVEMENT COMME UN COMPOSANT D'UNE MACHINE :

- PERMETTANT L'UTILISATION D'UNE RADIOCOMMANDE DE MANIÈRE APPROPRIÉ,
- POUVANT ÊTRE ACTIONNÉE DE MANIÈRE SÛRE ET CONFORMÉMENT À TOUTES LES DISPOSITIONS LÉGALES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX NORMES APPLICABLES À CETTE RADIOCOMMANDE.

DE LA MÊME MANIÈRE, LE FABRICANT DE LA MACHINE SUR LAQUELLE LA RADIOCOMMANDE AUTC SERA INSTALLÉE EST RESPONSABLE DE réaliser une évaluation des risques profonde et soignée pour déterminer si la Radiocommande Autec est adéquate pour l'actionnement d'une Machine dans des conditions de sécurité et d'efficacité de fonctionnement, en tenant compte des conditions d'emploi et des utilisations prévues de même que celles incorrectes raisonnablement prévisibles, et d'assurer que l'installation, l'entretien et l'utilisation de la Radiocommande Autec et de tous ses composants soient effectués uniquement et entièrement en respectant ce Manuel et conformément à toutes les normes locales et aux normes en matière de sécurité (auxquelles on fait référence dans ce siège comme « Lois, règlements et normes »).

Par rapport au marché américain, les lois, les règlements et les normes comprennent toutes les règles et les normes de l'Occupational Safety & Health Administration (OSHA) (<http://www.osha.gov>), toutes les lois et les dispositions fédérales, nationales et locales, les codes en matière de fabrication et de dispositifs électriques et toutes les normes applicables, y comprises, mais non pas seulement, les normes ANSI.

Il incombe au Fabricant et aux concepteurs de la Machine sur laquelle la Radiocommande Autec sera installée, de vérifier si la structure, l'état, l'organisation et les marquages de la Machine telle qu'elle est installée sur le lieu d'utilisation, sont adéquates et permettent la conduite sécurisée et fiable de la Machine à travers l'interface de la Radiocommande Autec.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS CONCEPTEURS de veiller à ce que l'installation, l'entretien et l'utilisation de la Radiocommande Autec et de tous ses composants soient effectués uniquement et entièrement en respectant ce Manuel et conformément à toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales. Il est également de la responsabilité du Propriétaire, de l'exploitant de l'installation et de leurs concepteurs de veiller à ce que la structure, l'état, l'organisation et les marquages de la Machine et du lieu d'utilisation où la Radiocommande Autec sera installée et utilisée soient appropriés et qu'ils permettent l'utilisation et la commande sécurisée et fiable de la Machine au moyen de l'interface de la Radiocommande Autec.

L'ACTIONNEMENT ET L'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC ET DE LA MACHINE ACTIONNÉE PAR OU AU MOYEN DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC N'EST ADMIS QU'À DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET CONVENABLEMENT FORMÉ. L'ACCÈS AUX ALENTOURS DE LA MACHINE ACTIONNÉE PAR OU AU MOYEN DE LA RADIOCOMMANDE AUTEC N'EST ADMIS QU'À DU PERSONNEL QUALIFIÉ ET CONVENABLEMENT FORMÉ.

DES OPÉRATIONS INAPPROPRIÉES D'INSTALLATION, D'ACTIONNEMENT, D'ENTRETIEN ET D'ASSISTANCE SUR LA RADIOCOMMANDE AUTEC PEUVENT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS. Pour une assistance supplémentaire, se référer à ce Manuel et à chacune de ses parties, ou s'adresser à Autec. Autec décline toute responsabilité face à une installation de la Radiocommande Autec non effectuée par Autec ou à une utilisation ou un entretien quelconque de la Radiocommande Autec non-conforme aux instructions et aux avertissements fournis par Autec et aux lois, aux règlements et aux normes applicables, même locales.

Autec décline toute responsabilité face à une altération ou à une modification quelconque de la Radiocommande Autec, ou à l'utilisation de composants ou de produits non d'origine Autec utilisés ensemble ou incorporés à l'intérieur de la Radiocommande.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE SES CONCEPTEURS de veiller à ce que la Radiocommande Autec soit toujours entretenue et révisée en respectant toutes les instructions et tous les avertissements fournis par Autec, et conformément à toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS EMPLOYÉS, CADRES ET SUPERVISEURS de veiller à ce que tous les Utilisateurs de la Radiocommande Autec et toutes les Personnes qui travaillent ou travailleront avec ou à proximité de la Machine actionnée par ou au moyen de la Radiocommande Autec soient complètement et dûment formés par du personnel qualifié sur l'utilisation correcte et sûre de la Radiocommande Autec et sur la Machine, y compris et sans restriction l'entière familiarité et la compréhension des instructions et des avertissements fournis par Autec, ainsi que de toutes les Lois, les Réglementations et les Normes applicables, même locales. Ils sont également responsables de vérifier si ces Utilisateurs ou d'autres Personnes utilisent ou travaillent toujours de manière sûre avec la Radiocommande Autec et SEULEMENT en respectant les instructions et les avertissements fournis par Autec et conformément aux Lois, aux Réglementations et aux Normes applicables, même locales. LE NON-RESPECT DE CETTE INDICATION PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE, DE L'EXPLOITANT DE L'INSTALLATION ET DE LEURS EMPLOYÉS, CADRES ET SUPERVISEURS de veiller à ce que la zone où la Machine actionnée par ou au moyen de la Radiocommande Autec se trouve et fonctionne soit clairement définie et indiquée, en respectant toutes les instructions et tous les avertissements fournis par Autec et conformément aux Lois, aux Réglementations et aux Normes applicables, même locales. Ils doivent également vérifier si les indications qui avertissent et signalent à TOUTES LES PERSONNES que la Machine est actionnée par ou au moyen d'une Radiocommande et qui interdisent tout accès non autorisé à la zone sont suffisantes. LE NON-RESPECT DE CETTE INDICATION PEUT CAUSER DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS.

SI LA RADIOCOMMANDE AUTEC N'EST PAS UTILISÉE DE MANIÈRE SÛRE ET EN RESPECTANT LES INSTRUCTIONS ET LES AVERTISSEMENTS FOURNIS PAR ATEC, ET CONFORMÉMENT AUX LOIS, AUX RÈGLEMENTS ET AUX NORMES APPLICABLES, MÊME LOCALES, ET/OU SI L'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE EST AUTORISÉE À DES UTILISATEURS OU À D'AUTRES PERSONNES QUI NE SONT PAS CONVENABLEMENT FORMÉES POUR L'UTILISATION SÛRE ET CORRECTE DU SYSTÈME OU DE LA MACHINE SUR LEQUEL LA RADIOCOMMANDE EST INSTALLÉE, DE GRAVES LÉSIONS PHYSIQUES, VOIRE LA MORT, ET/OU DES DOMMAGES AUX OBJETS PEUVENT SE VÉRIFIER.

SOMMAIRE

1	Informations pour consulter les instructions	7
1.1	Structure du Manuel d'utilisation et d'entretien	7
1.2	Légende et terminologie	9
1.3	Symboles	9
1.4	Destinataires des instructions	10
1.5	Conservation des instructions	10
1.6	Propriété intellectuelle	10
2	Présentation synthétique du produit	11
2.1	Série, Radiocommande et Unité	11
2.2	Conformité aux normes	11
2.3	Contacts et adresses utiles	11
2.4	Garantie	11
2.5	Assistance et pièces de rechange	11
3	Conformité	12
3.1	Conformité CE	12
3.2	Conformité FCC	13
3.3	Conformité IC	14
4	Fréquences	16
4.1	Bande de fréquences 863-870 MHz	16
4.2	Bande de fréquences 915-928 MHz	17

1 Informations pour consulter les instructions



Avant de lire la présente partie du Manuel, il faut avoir lu et compris la partie générale (Partie A) du Manuel fourni avec la Radiocommande.

1.1 Structure du Manuel d'utilisation et d'entretien

Le Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande Autec consiste en différentes parties, toutes ensemble composent le Manuel qui doit être lu, compris et appliqué dans l'utilisation et l'entretien de la Radiocommande, par le Propriétaire de la Radiocommande, l'Utilisateur et par toutes les Personnes qui, pour une raison quelconque, doivent travailler avec la Radiocommande ou avec la Machine sur laquelle elle est installée.

La structure du Manuel d'utilisation et d'entretien de la Radiocommande est décrite dans le tableau suivant.

Partie	Titre	Contenus
A	Partie générale	- Informations de caractère général de la série. - Indications pour l'évaluation des risques du système « Machine+Radiocommande ». - Avertissements d'installation de la Radiocommande. - Avertissements pour l'utilisation et l'entretien de la Radiocommande. - Instructions pour un transport correct et une conservation correcte de la Radiocommande.
B	Conformité et fréquences	- Bandes de fréquence de travail de la Radiocommande. - Conformité et références aux normes de la Radiocommande.
C	Unité de transmission	Description et instructions de l'Unité de transmission, comprenant : - la description du fonctionnement, - les commandes, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - les instructions supplémentaires par rapport à la partie générale.
D	Unité de réception	Description et instructions de l'Unité de réception, comprenant : - la description du fonctionnement, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - les instructions supplémentaires par rapport à la partie générale.
E	Batterie et chargeur de batterie	Description, avertissements et instructions des batterie et des chargeurs de batterie, comprenant : - la description du fonctionnement, - les signalisations lumineuses, - les dysfonctionnements, - Instructions pour l'Utilisateur.

Les instructions d'utilisation et d'entretien sont complétées par la fiche technique de la Radiocommande qui :

- Décrit la configuration de l'Unité de transmission
- indique la correspondance entre les commandes envoyées par l'Unité de transmission et celles disponibles dans l'Unité de réception.

Toutes les instructions d'utilisation et d'entretien font partie intégrante de la Radiocommande Autec, de même que de la Machine, du système, du dispositif ou de l'installation qui est équipé de la Radiocommande.

Le Fabricant de la Machine ou de l'installation sur laquelle la Radiocommande est installée, le Propriétaire et l'Utilisateur de la Machine doivent vérifier si le Manuel d'utilisation et d'entretien et les parties qui le composent sont insérés dans le Manuel d'utilisation et d'entretien de la Machine.



Les traductions du Manuel sont contenues dans le CD en annexe à chaque Manuel d'utilisation et d'entretien.

Pour identifier dans le CD chaque partie du Manuel dans la langue nécessaire, agir comme suit :

- Identifier la section correcte selon le numéro de série de la Radiocommande
- Choisir la langue souhaitée
- sélectionner chaque partie du Manuel en utilisant le code présent sur la couverture de chacune d'elles.



1.2 Légende et terminologie



Contactez Autec en cas de doute ou de questions sur les instructions, les symboles, les avertissements ou les images.

Dans cette partie du Manuel, les termes énumérés ci-dessous auront les mêmes définitions présentées dans le même paragraphe de la partie générale (Partie A) :

- **Unité**
- **Radiocommande**
- **Unité de transmission**
- **Unité de réception**
- **Machine**
- **Fabricant**
- **Installateur**
- **Utilisateur**
- **Technicien d'entretien**
- **Manuel ou Manuel d'utilisation et d'entretien**
- **Manuel d'installation**
- **Personne**
- **Propriétaire**

Les fonctions indiquées pour le Fabricant, l'Installateur, l'Utilisateur et le Technicien d'entretien peuvent être développées spécifiquement par un seul sujet, qui aura les compétences nécessaires et prendra les responsabilités correspondantes. Chaque sujet doit connaître les instructions du manuel en fonction de l'activité qu'il exerce.

Par exemple, si un Fabricant développe aussi la fonction d'Installateur, et/ou de Technicien d'entretien, il devra connaître et suivre aussi les instructions spécifiquement destinées à ces sujets. Le même critère devra être appliqué au cas où, par exemple, un Utilisateur prendrait la fonction de Fabricant et/ou d'Installateur.

1.3 Symboles



Ce symbole indique les parties du texte du Manuel qui doivent être lues avec une attention particulière.



Ce symbole indique des parties du texte du Manuel contenant des avertissements, des informations et/ou des instructions particulièrement importantes du point de vue de la sécurité et dont la non-compréhension peut causer des dangers aux Personnes et/ou aux objets.

1.4 Destinataires des instructions

Les destinataires des instructions sont énumérés dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

1.5 Conservation des instructions

Les consignes pour la conservation des instructions sont décrites dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

1.6 Propriété intellectuelle

Les liens associés à la propriété intellectuelle sont décrits dans le même paragraphe de la partie générale : consulter donc cette partie.

2 Présentation synthétique du produit

2.1 Série, Radiocommande et Unité

Les Radiocommandes Autec de la série Dynamic+P sont conçues pour être utilisées sur des Machines dans le but de fournir une interface de commande, utilisable depuis une distance et une position appropriées, pour gérer leur système de commande et de contrôle.

2.2 Conformité aux normes

La présente partie du Manuel décrit :

- la conformité de la Radiocommande de la série Dynamic+P aux normes, aux exigences et aux conditions de fonctionnement de chaque pays et
- les différentes bandes de fréquence à l'intérieur desquelles la Radiocommande peut fonctionner.

2.3 Contacts et adresses utiles

Les Radiocommandes sont constituées de Autec Srl – Via Pomaroli, 65 - 36030 Caldogno (VI) - Italy.

Les contacts relatifs à Autec, à ses distributeurs, revendeurs et techniciens d'entretien agréés sont disponibles sur le site Internet www.auteccsafety.com.

2.4 Garantie

Les conditions générales de garantie sont indiquées dans la feuille spécifique en annexe à la présente documentation et dans la section spécifique du site Internet www.auteccsafety.com.

2.5 Assistance et pièces de rechange

Pour demander des interventions d'assistance technique et/ou des pièces de rechange, se référer aux contacts énumérés sur le site Internet www.auteccsafety.com.

Lors de la demande à Autec ou à un distributeur, revendeur et Technicien d'entretien agréé, il faudra informer le numéro de série de la Radiocommande, indiqué dans la plaque d'identification de l'Unité de transmission et/ou de l'Unité de réception.

3 Conformité

Les destinataires des instructions doivent :

- Vérifier si la Radiocommande fonctionne à l'intérieur de la bande de fréquence autorisée dans le pays où elle est utilisée.
- S'assurer que la Radiocommande fonctionne correctement conformément aux normes applicables dans son pays.
- ne pas modifier la conformité de la Radiocommande, en réalisant des modifications ou des interventions techniques pouvant altérer son fonctionnement.

Lors de l'instruction et de l'utilisation des Radiocommandes Autec, il faut respecter les dispositions locales qui imposent le maintien de la conformité des produits aux normes locales, et les normes spécifiques concernant la sécurité pendant l'utilisation de Radiocommandes ou des dispositifs électriques, dans le milieu de travail et en dehors de celui-ci.

3.1 Conformité CE

Conformément aux dispositions en vigueur dans l'Union européenne, une des exigences nécessaires afin qu'une Radiocommande ait la conformité CE est celui de fonctionner à une des fréquences autorisées. Dans le cas contraire, la Radiocommande ne peut pas être considérée conforme.

Chaque Radiocommande de la série Dynamic+P fonctionnant dans la bande de fréquence 863-870 MHz est conforme à la directive 2014/53/UE (RED) et à ses exigences essentielles.

Chaque Radiocommande est aussi conforme aux normes harmonisées reportées dans la déclaration de conformité UE, en vigueur et applicables à la date d'introduction de la Radiocommande sur le marché.

La déclaration de conformité UE de la Radiocommande Autec est jointe à la radiocommande.



3.2 Conformité FCC

Toute Radiocommande de la série Dynamic+P opérant sur la bande de fréquence 915-928 MHz et dont les Unités sont reportées dans le tableau suivant, est conforme aux exigences prévues par les normes FCC (Federal Communication Commission) Part 15.

Unité		FCC ID
Unité de transmission PJB	Model J8P Type NJ555	OQA-J8PNJ555
Unité de transmission PJC	Model J6P Type NJ355	OQA-J6PNJ355
Unité de transmission PJM	Model J8P Type NJ555	OQA-J8PNJ555
Unité de transmission PJN	Model J6P Type NJ355	OQA-J6PNJ355
Unité de transmission PJQ	Model J6P Type NJ355	OQA-J6PNJ355
Unité de transmission PJR	Model J8P Type NJ555	OQA-J8PNJ555
Unité de réception CRP	Model CRP Type NL055	OQA-CRPNL055



Placez l'antenne de l'Unité de réception dans une position qui permet de garantir au moins une distance minimale de 20 cm avec toutes les Personnes qui peuvent être dans la zone de travail.

Lire attentivement la section du Manuel de la partie générale et de la partie spécifique de l'Unité de réception où la position de l'antenne est décrite.



Autec vous autorise seulement à utiliser l'antenne dédiée fournie avec la Radiocommande ou comme pièce de rechange d'origine. L'utilisation de tout autre type d'antenne est interdite et annulerait la garantie.

Comme demandé par les normes FCC Part 15, l'indication qui suit est valable pour toutes les Unités figurant dans le tableau précédent.

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) this device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

3.3 Conformité IC

Toute Radiocommande de la série Dynamic+P opérant sur la bande de fréquence 915-928 MHz et dont les Unités sont reportées dans le tableau suivant, est conforme aux exigences prévues par les normes IC (Industry Canada) RSS-247.

Unité		IC
Unité de transmission PJB	Model J8P Type NJ555	9061A-J8PNJ555
Unité de transmission PJC	Model J6P Type NJ355	9061A-J6PNJ355
Unité de transmission PJM	Model J8P Type NJ555	9061A-J8PNJ555
Unité de transmission PJN	Model J6P Type NJ355	9061A-J6PNJ355
Unité de transmission PJQ	Model J6P Type NJ355	9061A-J6PNJ355
Unité de transmission PJR	Model J8P Type NJ555	9061A-J8PNJ555
Unité de réception CRP	Model CRP Type NL055	9061A-CRPNL055



Placez l'antenne de l'Unité de réception dans une position qui permet de garantir au moins une distance minimale de 20 cm avec toutes les Personnes qui peuvent être dans la zone de travail.

Lire attentivement la section du Manuel de la partie générale et de la partie spécifique de l'Unité de réception où la position de l'antenne est décrite.



Autec vous autorise seulement à utiliser l'antenne dédiée fournie avec la Radiocommande ou comme pièce de rechange d'origine. L'utilisation de tout autre type d'antenne est interdite et annulerait la garantie.

Comme demandé dans le document "RSS-Gen — General Requirements and Information for the Certification of Radio Apparatus", l'indication qui suit est valable pour toutes les Unités figurant dans le tableau précédent.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Comme demandé dans le document "RSS-Gen — General Requirements and Information for the Certification of Radio Apparatus", les indications suivantes sont valables pour toutes les Unités de réception figurant dans le tableau précédent.

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada, le présent émetteur radio peut fonctionner avec une antenne d'un type et d'un gain maximal (ou inférieur) approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada. Dans le but de réduire les risques de brouillage radioélectrique à l'intention des autres utilisateurs, il faut choisir le type d'antenne et son gain de sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas l'intensité nécessaire à l'établissement d'une communication satisfaisante.

Le présent émetteur radio a été approuvé par Industrie Canada pour fonctionner avec les types d'antenne énumérés ci-dessous et ayant un gain admissible maximal et l'impédance requise pour chaque type d'antenne. Les types d'antenne non inclus dans cette liste, ou dont le gain est supérieur au gain maximal indiqué, sont strictement interdits pour l'exploitation de l'émetteur.

Type d'antenne	Gain d'antenne	Impédance de l'antenne
Autec stylus $\lambda/4$	<2dBi	50 Ohm
Autec stylus $\lambda/4$ with 5m RG58	<2dBi	50 Ohm
Autec stylus $\lambda/4$ with 20m RG213/U	<2dBi	50 Ohm

4 Fréquences

Les Radiocommandes de la série Dynamic+P peuvent opérer sur deux bandes de fréquences distinctes : 863-870 MHz ou 915-928 MHz.



La fréquence à laquelle une Radiocommande peut opérer est imposée par les lois et les réglementations en fonction du marché d'utilisation. Afin que le système « Machine+Radiocommande » soit conforme et puisse donc être utilisé, ces lois et ces normes doivent être respectées : dans le cas contraire, la Radiocommande ne peut ni ne doit être utilisée.

Autec ne pourra assumer aucune responsabilité si la Radiocommande est configurée avec une fréquence non autorisée dans le pays d'utilisation.

4.1 Bande de fréquences 863-870 MHz

4.1.1 Fréquences

La liaison radioélectrique entre les Unités des Radiocommandes Autec de la série Dynamic+P s'effectue avec l'une des fréquences admises par les réglementations européennes en vigueur lors de leur mise sur le marché.

Fréquences utilisées	128
Puissance RF	<25mW ERP
Canalisation utilisée	50kHz

Les Unités communiquent en mode dynamique entre elles, à savoir :

- Elles utilisent une fréquence de travail comprise dans la bande 863-870 MHz
- Elles vérifient si la fréquence est libre avant de l'utiliser
- Elles modifient en permanence la fréquence de travail afin de garantir la liaison radioélectrique, même en présence de brouillages.

4.1.2 Pays d'utilisation

Les Radiocommandes de la série Dynamic+P fonctionnant dans la bande de fréquence 863-870 MHz peuvent être utilisées au sein de l'UE (Union européenne) et de l'AELE (Association européenne de libre-échange).

Vérifiez sur la plaque des données techniques de l'Unité dans quel marché les Radiocommandes peuvent être utilisées.

4.2 Bande de fréquences 915-928 MHz

4.2.1 Fréquences

La liaison radioélectrique entre les unités des Radiocommandes Autec de la série Dynamic+P s'effectue à l'une des fréquences admises par les réglementations USA, canadiennes et australiennes en vigueur lors de l'introduction sur le marché.

Fréquences utilisées	256
Puissance RF	conformément aux conditions requises FCC et IC
Canalisation utilisée	50kHz

Les Unités communiquent en mode dynamique entre elles, à savoir :

- Elles utilisent une fréquence de travail comprise dans la bande 915-928 MHz
- Elles vérifient si la fréquence est libre avant de l'utiliser
- Elles modifient en permanence la fréquence de travail afin de garantir la liaison radioélectrique, même en présence de brouillages.

4.2.2 Pays d'utilisation

Les radiocommandes de la série Dynamic+P opérant sur la bande de fréquence 915-928 MHz peuvent être utilisées sur les marchés USA, canadien et australien.

Vérifiez sur la plaque des données techniques de l'Unité dans quel marché les Radiocommandes peuvent être utilisées.



Via Pomaroli, 65 - 36030 Caldogno (VI) - Italy
Tel. +39 0444 901000 - Fax +39 0444 901011
info@autecsafety.com - www.autecsafety.com

MADE IN ITALY